

Ce document est extrait de la base de données
textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de
la Langue Française (INaLF)

Suite de l'apologie de M. l'abbé de Prades ou Réponse à l'instruction pastorale
de M. l'évêque d'Auxerre [Document électronique] / Denis Diderot ; étude sur
Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle par J. Assézat et
Maurice Tourneux

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

p439

La première partie de mon *apologie* contient
l'histoire de ma condamnation, ma thèse latine et
française, avec quelques lettres écrites à la
faculté de théologie, à m l' archevêque de Paris
et à m l' ancien évêque de Mirepoix, preuves
non suspectes de ma docilité et de ma soumission.
La seconde est composée de la justification des
propositions condamnées contre la censure de la
faculté de théologie et le mandement de
m l' archevêque de Paris ; de la conformité de
mon sentiment sur les guérisons de Jésus-Christ,
avec l' opinion de Dom La Taste, évêque de
Bethléem, et de M Le Rouge, docteur de
sorbonne, et de ma réponse au mandement de mon
évêque M De Montauban.

Mon *apologie* n' aurait eu que ces deux parties
qui paraîtraient à présent, si l' *instruction
pastorale* de M D' Auxerre n' eût donné lieu
à cette troisième, que j' ai cru devoir publier
la première, de crainte qu' elle ne vînt un peu
tard après les deux autres. Ce n' est pas qu' elle
ne renferme des vérités de tous les temps sur
l' usage de la raison en théologie, l' étude de
la philosophie, les causes finales, l' origine de
nos idées, les fondements de toute société, l' état
de nature, etc., car je n' ai rien négligé pour
survivre à l' *instruction* à laquelle je
répondais ; mais il ne fallait pas laisser aux
préjugés dont elle fourmille le temps de prendre
racine dans les esprits qui ne sont déjà que
trop prévenus.

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

p440

Cette troisième partie est autant la défense du discours préliminaire de l' *encyclopédie* , d' où j' ai tiré ma première position, que la défense de ma thèse. Quel que soit le jugement que puisse en porter M D' Auxerre, je crois qu' il doit se féliciter d' être tombé plutôt entre mes mains qu' entre les mains de M D' Alembert : car on pourrait bien appliquer à cet illustre et redoutable athlète ce que Diomède dit à Glaucus : *insensé, tu ne sais pas que c' est contre moi que le ciel envoie les enfants des pères infortunés !*

Les renvois et les chiffres qu' on rencontrera dans cette partie sont relatifs aux pages des deux parties qui devaient précéder et qui ne se feront pas attendre longtemps.

p441

On achevait d' imprimer mon apologie, lorsque j' ai reçu une *instruction pastorale* de m' l' évêque d' Auxerre, dans laquelle ce prélat se propose de démontrer que *la vérité et la sainteté de la religion ont été méconnues et attaquées, en plusieurs chefs, dans la thèse que j' ai soutenue en sorbonne et que je viens de justifier .*

J' ai lu cette *instruction* avec toute l' attention dont je suis capable et dans la disposition la plus sincère de supprimer ma défense, d' avouer ma faute et d' en demander pardon à Dieu et aux hommes, si M D' Auxerre remplissait la promesse de son titre, et s' il me prouvait que mes expressions s' étaient écartées en quelques endroits de la pureté de mes sentiments ; car c' est là tout ce que j' avais à craindre de lui ; l' impiété n' ayant jamais habité dans mon coeur, le pis qui pouvait m' être arrivé, c' est qu' elle se fût malheureusement trouvée sur mes lèvres.

Mais l' *instruction pastorale* de M D' Auxerre ne m' a point ôté la persuasion intérieure de mon innocence. J' écoutais la voix de ma conscience en même temps que je lisais son ouvrage ; et

p442

elle ne m' a rien reproché. Je n' ai senti qu' une chose bien plus redoutable pour mes adversaires que pour moi, c' est que la prévention et le zèle peuvent

aveugler les hommes les plus éclairés, leur montrer des erreurs monstrueuses dans les propositions les plus chrétiennes et les plus vraies, leur faire adopter des conjectures téméraires comme des faits démontrés et les emporter au delà des bornes de toute justice.

Ma réponse à M D' Auxerre ne sera pas aussi étendue que le volume de son *instruction* semblerait l' exiger, ce volume renfermant un certain nombre de vérités que je voudrais avoir signées de mon sang ; quelques objections qui s' adressent à d' autres que moi ; dans le grand nombre de celles qui me concernent, plusieurs que j' avais prévues et que j' ai réfutées dans mon apologie ; d' autres qu' il m' était impossible de prévoir et auxquelles je vais satisfaire.

1

m l' évêque d' Auxerre, après avoir peint avec beaucoup de chaleur et de vérité, dans les premières pages de son *instruction* , les progrès énormes que l' impiété a faits de nos jours, s' écrit, pages 10 et 11 : " qui aurait jamais pu prévoir qu' une doctrine anti-chrétienne serait publiquement soutenue en sorbonne, par un de ses bacheliers, avec l' approbation du président et des censeurs sans qu' aucun de ses docteurs réclamât ? Mais, ce qui est encore plus surprenant, c' est que, toute la licence ayant assisté à cette thèse, et quelqu' un des bacheliers l' ayant vivement attaquée sur quelqu' une des impiétés qu' elle contient, ce cri de la foi, si juste et si nécessaire, n' ait pas réveillé les docteurs présents, et qu' ils aient laissé finir tranquillement une action si nuisible à la religion et si injurieuse à la faculté de théologie de Paris. Qu' on dise tant qu' on voudra qu' il y a eu de l' artifice et de la fraude pour faire passer la thèse ; qu' on tâche d' excuser le syndic et le président, en couvrant leur fraude du nom de surprise et de négligence : ce sont là des excuses peu recevables de la part de docteurs préposés pour examiner les thèses et pour y présider ; elles ne suffisent pas pour effacer l' opprobre qui en retombe sur la faculté même... plaignons la faculté des pertes qu' elle a faites et du déchet où elle est tombée... " ajoutons, nous, à cette peinture

p443

un trait frappant, et qui n' aurait pas dû échapper de la mémoire de M D' Auxerre, de ce prélat qui paraît s' attacher, avec tant de zèle, de charité et d' amour pour la religion, à déshonorer la sorbonne

et la faculté de théologie tout entière ; c' est que cette doctrine *anti-chrétienne* , applaudie de toute la faculté avant que d' être proscrite, a trouvé pour défenseurs les hommes les plus sages et les plus éclairés des maisons de Navarre et de sorbonne, lorsqu' on l' eut déferée, et qu' il fut question de la proscrire.

Que la faculté de théologie répondra-t-elle à M D' Auxerre ? Se tiendra-t-elle pour couverte d' *opprobre* , et laissera-t-elle passer à la postérité sa honte scellée dans les ouvrages d' un évêque et dans les fastes de l' église ? Mais pourra-t-elle réclamer contre les reproches d' ignorance, de négligence, d' avilissement, de dégradation, dont elle est accablée par le prélat janséniste, sans s' avouer coupable envers moi de l' injustice la plus criante ? Docteurs de sorbonne, répondez : voici l' argument qu' on vous propose. S' il est vrai que ma thèse fût un tissu de blasphèmes horribles, comme vous l' avez annoncé dans le préambule de votre censure, vous avez tous applaudi à mon impiété, et M D' Auxerre a raison. Si ma thèse, au contraire, n' expose rien qui ne soit conforme aux principes de la saine philosophie et aux vérités du christianisme, pourquoi l' avez-vous condamnée comme un tissu de blasphèmes ? Il n' y a point de milieu ; il faut, ou souscrire aux accusations de M D' Auxerre par le silence le plus humiliant, ou rétracter votre censure. ô docteurs ! Vous n' avez pas tardé à recueillir les fruits amers de votre injustice ; vous avez cru pouvoir écraser impunément l' innocence, parce qu' elle était sans appui, sans force et sans protection. Mais l' oeil de vos ennemis était ouvert sur vos démarches et ma vengeance est venue d' où je l' attendais. Ces mots de M D' Auxerre, *rien ne peut effacer l' opprobre qui est retombé sur la faculté même*, vous font frémir de rage ; et les hommes noirs, dont vous avez servi la passion en me condamnant, voient votre honte et s' en réjouissent.

p444

2

M D' Auxerre rend compte, pages 12, 13 et suivantes, de la censure de la sorbonne et du mandement de m l' archevêque de Paris ; puis il ajoute, page 17 : " nous respectons ces censures ; et nous louons le zèle pour la religion qui les a dictées. Mais nous croyons qu' elles auraient été plus utiles à l' église et que les fidèles en

auraient tiré plus de profit si on les avait soutenues par une *instruction* qui fit connaître l'importance et le prix des dogmes attaqués par la thèse. Ce serait peu de chose à un médecin d'exposer la grandeur et le danger de la maladie, s'il ne prescrivait les remèdes propres à guérir ceux qui en sont atteints et à en préserver les autres. Les fidèles ont besoin d'être consolés et affermis dans les principes de la foi, dans le même temps qu'on les avertit de fuir et d'avoir en horreur les productions de l'incrédulité. La beauté des vérités chrétiennes n'est jamais si ravissante que *quand on la met en regard* avec les ombres noires et les ténèbres infernales que l'impiété a voulu substituer au grand jour de la religion. " rien n'est plus vrai que ces maximes ; mais ne sont-elles pas bien déplacées ? Ne suffisait-il pas à m l'évêque d'Auxerre de faire son devoir sans accuser la faculté et m l'archevêque de Paris d'avoir manqué au leur ? Mon accusateur n'a-t-il pas ici l'air d'un homme qui craint qu'on ne remarque pas assez le mérite de son zèle et de sa vigilance, et qui, pour le faire sortir davantage, *le met en regard* avec l'indolence de m l'archevêque ? On dirait presque que cette *instruction* soit autant faite contre les défenseurs de la bulle que contre les prétendus adversaires de la religion. Eh ! Monseigneur, qu'a de commun ma thèse avec le jansénisme ? Je serais cent fois plus impie que vous ne le croyez, qu'on n'en croira pas les appelants plus catholiques. Ce sont des raisons qu'on attend de vous, et non pas de l'*ostentation* et des personnalités.

p445

3
on lit, page 13 de l'*instruction* de M D'Auxerre, ces mots extraits de la censure de la faculté : " l'impiété ne s'est plus bornée à pénétrer dans les maisons particulières ; ... etc. " voilà donc la faculté de théologie, m l'archevêque de Paris, m l'évêque de Montauban, m l'évêque d'Auxerre et une infinité d'autres personnes entraînées par leurs témoignages, et convaincues que ma thèse est l'ouvrage d'un complot. Je suis annoncé dès ce moment à toute la chrétienté, et je serai transmis à tous les siècles à venir, comme un malheureux qui a livré le sanctuaire de son dieu, et vendu ses talents et ses veilles aux ouvriers de l'iniquité. Cette accusation me couvre à jamais de tout le déshonneur de la trahison et de l'apostasie : elle suffit pour compromettre l'honneur,

l' état, la fortune, la liberté, le repos, et peut-être la vie de ceux qui pourront être soupçonnés de complicité. C' est un corps d' hommes recommandables par la sainteté de leur caractère et par la présomption de leur prudence et de leurs lumières, qui a le premier découvert cette

p446

conspiration, et qui en a alarmé le monde chrétien ; le témoignage de leur bouche et de leur écrit est confirmé par celui du premier archevêque de France, de deux autres prélats et d' un grand nombre d' écrivains ; tous déposent que ma thèse est la production d' une cabale acharnée à renverser la religion. Qui ne croirait, à juger du fait par son importance et par l' appareil de ses circonstances, qu' il est appuyé sur les preuves les plus évidentes ? Cependant il n' y en a aucune ; et il est inconcevable comment la fiction la plus ridicule, le mensonge le plus absurde, la fausseté la plus avérée pour mes connaissances, pour mes amis et pour une multitude d' indifférents, a pu prendre un corps et, pour ainsi dire, se réaliser. Il faut ici reconnaître l' adresse malheureuse de ces gens qui ont pour principe, *qu' on peut calomnier son ennemi en sûreté de conscience* ; ce sont eux certainement qui ont tramé toute cette iniquité. Mais quoi donc ! Me rendrai-je par mon silence le complice de leur noirceur ? Non, sans doute. Je n' ai qu' une voix, mais je l' élèverai et je dirai à toutes les facultés de théologie, à m' l' archevêque de Paris, à m' l' évêque de Montauban, à m' l' évêque d' Auxerre et à tous ceux qui peuvent être dans le même préjugé qu' eux, " que ma thèse soit bonne ou mauvaise, qu' elle renferme un système abominable d' impiété, ou que ce soit un plan sublime de la religion chrétienne, c' est moi seul qui l' ai faite ; il n' en faut blâmer ou louer que moi. Hâtez-vous donc d' arrêter les progrès d' une calomnie que vous n' avez que trop accréditée, qui fait tort à votre jugement, et qui couvre de honte la sorbonne. En effet, à quel point d' ignorance et d' avilissement ce corps ne serait-il pas descendu, si une société d' impies avait pu former, avec quelque vraisemblance de succès, le projet de lui faire approuver ses erreurs, et qu' elle eût consommé ce projet ! " mais je me sens ici pressé par un intérêt beaucoup plus vif que celui que je dois prendre à l' honneur de la faculté de théologie ; c' est l' intérêt que j' ai, et que j' aurai toujours à la

propagation du nom chrétien. Si, parmi ceux qui sont instruits de la fausseté du complot supposé par la sorbonne et par les prélats, il s'en trouvait quelques-uns qui eussent malheureusement du penchant à l'incrédulité, ne pouvant s'imaginer que vous n'avez fait aucun usage des règles par lesquelles vous jugez de la certitude des faits, ne seraient-ils pas tentés de croire que ces règles sont mauvaises ? Qui les empêcherait de dire : il en est de la plupart de ces faits qu'on nous oppose, comme du complot du bachelier de Prades ? Y a-t-il, dans l'antiquité, quelque transaction dont il fût plus aisé de découvrir la fausseté ? Qu'on vienne après cela nous citer le témoignage des contemporains et les ouvrages des hommes les plus sages et les plus éclairés ! Nous savons tous combien la conspiration dont on l'accuse est chimérique : la voilà cependant constatée par les autorités les plus graves, scellée des témoignages les plus authentiques, consignée dans les fastes d'un corps illustre, attestée par des écrivains du temps même et du rang le plus distingué, et transmise à la postérité avec un cortège de preuves et de circonstances auxquelles il ne sera guère possible de résister sans encourir le reproche de pyrrhonisme. En effet, qui de nos neveux osera donner un démenti à la sorbonne, à un archevêque de Paris, à deux autres prélats et à une foule d'écrivains qui ne manqueront pas de répéter le même mensonge ? Je vous conjure donc, par l'amour que vous avez sans doute de la vérité, par le respect que vous vous devez à vous-même, par le zèle que vous montrez pour la religion et pour le salut de vos frères, par les premiers principes de la justice et de l'humanité, qui ne permettent pas de disposer de l'honneur, de la fortune, du repos et de la vie des hommes, de vous rétracter incessamment, de rendre gloire à votre caractère, et de ne pas emporter avec vous l'iniquité au pied du trône du dieu vivant qui nous jugera tous. "

4

" la grande maladie de notre siècle, dit M D' Auxerre,... etc. "

je ne connais rien de si indécent et de si injurieux à la religion, que ces déclamations vagues de quelques théologiens contre la raison. On dirait, à les entendre, que les hommes ne puissent entrer dans le sein du christianisme, que comme un troupeau

de bêtes entre dans une étable, et qu' il faille renoncer au sens commun, soit pour embrasser notre religion, soit pour y persister. établir de pareils principes, je le répète, c' est rabaisser l' homme au niveau de la brute, et placer le mensonge et la vérité sur une même ligne. La religion chrétienne est fondée sur un si grand nombre de preuves ; et ces preuves sont si solides, que, s' il y a quelque chose à redouter pour elles, ce n' est pas qu' elles soient discutées, c' est qu' on les ignore. Il me semble donc que quelqu' un qui se proposerait une instruction solide sur cette matière, distinguerait bien les vérités qui forment l' objet de notre foi, des démonstrations qui servent de base à notre culte. Les démonstrations évangéliques ne peuvent être examinées avec trop de rigueur ; et ce serait un blasphème que de les supposer incapables de soutenir la critique des hommes. Mais cet examen et cette critique appartiennent également au théologien et au philosophe. Ce n' est, à parler exactement, qu' une application de la dialectique aux preuves de la religion, des règles d' Aristote à la divinité de Jésus-Christ ; et cette application ne peut être trop sévère, l' objet en est trop important. C' est être chrétien comme on eût été musulman, que de ne pas consacrer à cette étude une partie considérable de sa vie.

Le seul effet qui puisse en résulter, lorsque les passions ne s' en mêlent point, c' est d' affermir le chrétien dans la pratique des préceptes de sa religion, et de l' éclairer sur le sacrifice qu' il a fait de sa raison et de ses lumières à l' incompréhensibilité des vérités révélées. Ce serait être bien mauvais théologien que de confondre la certitude de la révélation avec les vérités révélées. Ce sont des objets tout à fait différents. Pour que l' entendement se soumette parfaitement à l' un, il faut qu' il ait été pleinement satisfait sur l' autre ; mais d' où lui viendra cette satisfaction, sinon d' un exercice libre et sincère de ses facultés ? Voilà ce que j' avais en vue lorsque j' ai commencé ma thèse ; et

p449

je n' ai, ce me semble, aucun reproche à me faire, parce qu' il est arrivé à m' l' évêque d' Auxerre de méconnaître mon but, de mésinterpréter mes sentiments, et de m' accuser d' incrédulité.

5

je vais parcourir le plus rapidement qu' il me sera possible les pages 21, 22, 23 et les suivantes. Si je m' étendais sur tout ce que j' y remarque de

dangereux, d' inexact, de faux, je risquerais de faire une apologie aussi longue que l' *instruction* .
M D' Auxerre commence l' énumération de mes attentats par ces mots : " on traite de l' homme dans la thèse : et après avoir dit que Dieu répandit sur son visage un souffle de vie, on ne lui donne que des idées brutes et informes, qui naissent des premières sensations ou qui ne se développent que par les sensations. " il est vrai que l' expression *produnt* dont je me suis servi convient également à ces deux sentiments ; mais quel inconvénient y a-t-il à cette ambiguïté, s' il est tout à fait indifférent pour la religion que les idées naissent des sensations ou ne se développent que par elles ?
" le soutenant n' a pas clairement parlé là-dessus. On doute, après l' avoir lu, si l' homme qu' il imagine est sans idées, et comme une table rase sur laquelle il n' y a rien d' écrit ; ou s' il a quelques idées, mais informes, enveloppées, confuses. " je laisse le choix à M D' Auxerre. Veut-il que l' homme de ma thèse soit sans idées comme une table rase sur laquelle il n' y a rien d' écrit ? à la bonne heure. Lui conviendrait-il mieux qu' il eût quelques idées, mais informes, enveloppées, confuses ? Je consens qu' il les ait. Je serai peut-être mauvais philosophe en embrassant la dernière de ces opinions ; mais je n' en serai pas moins bon chrétien. " la première réflexion qui se présente c' est que ce n' est point là l' homme dont la création nous est décrite dans la *genèse* . " non, ce n' est point d' Adam que j' ai parlé ; et quelle hérésie y a-t-il à cela ? Dans le dessein où j' étais de développer la génération successive de nos connaissances, il eût été bien ridicule de choisir le premier homme, à qui Dieu les avait toutes accordées par infusion. " on ne dit point dans la thèse d' où vient l' homme dont on y parle, ni qui lui a formé un corps. " il y a beaucoup d' autres choses qu' on n' y dit point ; mais après y avoir exprimé

p450

clairement que l' âme était un don de Dieu, je ne me serais jamais imaginé qu' on eût quelque doute de mon orthodoxie sur la formation du corps. " on conserve l' expression de l' écriture, que Dieu répandit un souffle de vie sur son visage (ou lui donna une âme raisonnable) ; mais on veut après cela qu' il ait été laissé sans connaissances, sans réflexions, sans idées distinctes, à peu près comme une bête brute, un automate, une machine mise en mouvement. Où a-t-on pris l' idée fantastique d' un tel homme ? " dans la nature ; oui, monseigneur ; je pense

très-sincèrement, et sans m' en croire moins chrétien, que l' homme n' apporte en naissant ni connaissances, ni réflexions, ni idées. Je suis sûr qu' il resterait comme une bête brute, un automate, une machine en mouvement, si l' usage de ses sens matériels ne mettait en exercice les facultés de son âme. C' est le sentiment de Locke ; c' est celui de l' expérience et de la vérité ; il m' est commun avec le grand nombre des théologiens et des philosophes modernes : sur trente professeurs ou environ qui remplissent les chaires de philosophie dans l' université, il y en a vingt qui rejettent l' hypothèse contraire ; et ce sont les plus estimés. Ils auraient, certes, l' inattention la plus méprisante sur ce qu' il plaît à m' l' évêque d' Auxerre de penser et d' écrire, s' ils souffraient tranquillement que ce prélat les accusât de matérialisme, pour avoir prétendu, avec le philosophe anglais, que nous passons de la notion positive du fini à la notion négative de l' infini ; que sans les sensations nous n' aurions ni la connaissance de Dieu, ni celle du bien et du mal moral ; en un mot, qu' il n' y a aucun principe, soit de spéculation, soit de pratique, inné. " quel égarement d' esprit de former un homme factice et imaginaire, qui n' a jamais été, pour chercher ensuite dans des spéculations métaphysiques, l' origine et la progression de ses connaissances, tandis qu' on laisse à l' écart l' homme réel et effectif qui a Dieu pour auteur ! " l' homme factice et imaginaire, c' est celui à qui l' on accorde des notions antérieures à l' usage de ses sens. Ce fut la chimère de Platon, de saint Augustin et de Descartes. Ce dernier a été le restaurateur de ce système parmi nous ; et l' on se souvient encore que sa preuve de l' existence de Dieu, tirée des idées innées, le fit accuser d' athéisme. Quel jugement eût-il fallu porter alors de ceux qui liaient indivisiblement la croyance de Dieu avec le sentiment

p451

d' Aristote ? Et que devons-nous penser aujourd' hui de ceux qui traitent d' impie le vieil axiome, *nihil est in intellectu, quod non prius fuerit in sensu*, et qui semblent faire dépendre la vérité de la religion des idées innées, sinon, que plus ces théologiens se portent avec véhémence et avec fureur à condamner les autres, plus, ainsi que je l' ai déjà dit avec M Bossuet, ils montrent clairement, non que le sentiment qu' ils proscrivent est hérétique ou erroné, mais qu' eux-mêmes ont beaucoup d' ignorance et de témérité ? Je n' ai garde d' appliquer ce passage

à M D' Auxerre ; mais il faut avouer qu' il peint bien quelques théologiens qui pensent comme lui. " la thèse ne nous montre l' homme que comme une bête... qu' il s' agit d' apprivoiser... à qui il faut apprendre qu' elle est capable de penser et de raisonner, mais qui ne pense pas encore et qui ne pensera qu' après que les objets corporels auront frappé ses organes et produit en elle des sensations. " j' ai montré dans ma thèse, non l' homme qui n' a été qu' une fois, mais l' homme de tous les jours ; je l' ai montré tel que l' expérience me l' a fait connaître, composé de substances *essentiellement* différentes, mais dont l' une n' exerce ses facultés qu' en vertu de l' autre ; n' acquérant des connaissances que par le moyen de ses sens ; au-dessous de la bête dans la passion (et le faux zèle en est une), dans l' ivresse et dans la folie ; semblable à la bête dans l' imbécillité, dans l' enfance et dans la caducité ; et semblable à la bête farouche dans les déserts, dans les forêts, chez le cannibale et chez le hottentot. Il est très-permis à M D' Auxerre de s' en former des idées plus sublimes et moins vraies ; mais qu' il prenne garde de ne pas attacher à sa belle chimère plus d' existence et de valeur qu' elle n' en mérite. " nous cherchons les motifs d' une conduite si bizarre et si indécente dans une thèse de théologie ; et voici ce que nous avons lieu de penser. " voici des conjectures qui feront beaucoup d' honneur à la pénétration et à la charité de m l' évêque d' Auxerre. Voici une façon nouvelle de damner les hommes, dont les jansénistes ne s' étaient point encore avisés ; c' est de supposer qu' on ne croit pas ce dont on n' a point occasion de parler. " en parlant de la création de l' homme d' après les livres saints, et selon la doctrine orthodoxe, on ne pouvait s' empêcher d' énoncer les avantages de la nature... le don de la grâce... la justice et

p452

l' amour de Dieu... la désobéissance de l' homme, ses suites, le remède, la matière de l' incarnation... quel est le chrétien qui ne doive désirer qu' on lui rappelle ces vérités fondamentales ? " ce chrétien-là, c' eût été M D' Auxerre, s' il se fût rappelé que toute la théologie a été distribuée en plusieurs thèses, que les bacheliers soutiennent dans le cours de leur licence ; que chaque thèse a son objet ; que la vérité de la religion est celui de la majeure ; que les mystères de la grâce, de l' incarnation, de la rédemption y seraient déplacés ; et qu' un bachelier s' exposerait à quelque réprimande désagréable et

juste, s' il faisait rentrer dans un acte les matières qu' il a dû soutenir dans un autre, au delà de ce que les liaisons le demandent. " dira-t-on qu' il a considéré l' homme en philosophe et non en théologien ? Quelle défaite ! Est-ce là le temps de déposer le personnage de théologien pour faire celui de philosophe ? Et d' ailleurs est-il permis à un philosophe chrétien de raisonner sur des hypothèses arbitraires qui contredisent les principes de la foi ? " l' hypothèse sur laquelle j' ai raisonné ne contredit en rien les principes de la foi ; il y aurait de la témérité à l' avancer ; et il y a une indiscretion inexcusable à entreprendre la censure d' une thèse, sans en avoir seulement démêlé la marche et le dessein. J' avais la vérité de la religion à démontrer aux sceptiques, qui n' accordent ni ne nient rien ; aux pyrrhoniens, qui nient tout ; aux athées, qui nient l' existence de Dieu ; aux déistes, qui croient en Dieu, mais qui rejettent la révélation ; aux théistes, qui admettent la première de ces vérités, mais qui sont sceptiques sur la seconde ; aux juifs, aux mahométans, aux chinois, aux idolâtres, qui ont leurs religions. Je demande maintenant à M D' Auxerre même, quel personnage il me convenait de faire avec la plupart de ces incrédules : quel était l' homme que j' avais à leur présenter, ou celui de la création, qui leur est inconnu, ou celui de la nature, qu' ils ne peuvent s' empêcher de reconnaître en eux-mêmes ? était-ce à la religion ou à la philosophie à faire les premiers pas ? De quelles armes avais-je à me servir dans ce premier choc ? Fallait-il employer la raison ou l' autorité ? La dialectique ou la révélation ? L' une et l' autre alternativement ? Le missionnaire évangélique est philosophe et théologien, selon le besoin,... etc. N' est-ce pas même le rôle que M D' Auxerre a pris avec moi ? Ne me prouve-t-il pas,

p453

par la raison, la nécessité des idées innées, quand il me croit mauvais philosophe ? N' entasse-t-il pas les autorités de l' écriture et des pères,... etc., quand il m' attaque en théologien ? Cette méthode excellente est plus en usage que jamais sur les bancs. Là, les argumentants représentent les différents adversaires de la religion, le soutenant fait face à tous. Il est arrivé dans les écoles de théologie une grande révolution depuis que M D' Auxerre en est sorti ; et s' il voulait prendre la peine de comparer les thèses de son temps avec celles d' aujourd' hui, peut-être reviendrait-il un peu de ce *mépris*

souverain qu' il a conçu pour la faculté moderne. Elle doit sa supériorité sur l' ancienne aux ennemis qui se sont élevés de toutes parts contre la religion : la variété de leurs attaques et la nécessité de les repousser ont rempli les thèses nouvelles d' une infinité de questions dont on n' avait pas la moindre notion il y a cinquante ans. " le silence de la thèse sur le péché originel forme seul un soupçon grave contre le soutenant. " la matière du péché originel, introduite dans ma thèse, y aurait formé un grave soupçon d' ignorer celle dont elle aurait occupé la place ; et le reproche de l' avoir omise, que M D' Auxerre me fait, nous donne le soupçon de l' oubli, très-pardonnable à son âge, de ce qui doit composer la majeure. " ce n' est point ici une simple inattention, une pure omission ; c' est un silence affecté. " rien n' est plus vrai. " il est visible que c' est d' Adam, tel que Dieu l' a formé, que le Sieur De Prades a entrepris de parler, puis qu' il lui applique, dès l' entrée, ce qui n' est dit que d' Adam, que Dieu répandit sur lui un souffle de vie. " ce souffle de vie figurant, selon M D' Auxerre, l' âme raisonnable, il s' ensuit qu' il est applicable à tout autre homme ; et je ne serais pas embarrassé de trouver, dans les auteurs sacrés et profanes, mille exemples de cette application. Mais il est étonnant que M D' Auxerre finisse l' examen de mon premier attentat par où il aurait dû le commencer. Il me semble qu' avant de m' accuser d' avoir substitué à l' homme de la *genèse* un être fantastique, il eût été très à propos d' examiner s' il était question, dans ma thèse, du premier homme ou d' un de ses descendants ; de l' homme placé dans le paradis terrestre ou de l' homme errant sur la surface de la terre ; de l' homme innocent, éclairé et favorisé des dons du ciel les plus extraordinaires, ou

p454

de l' homme corrompu, proscrit, et sortant avec peine des ténèbres de l' ignorance. Si M D' Auxerre s' était donné cette peine, il se serait aperçu que, l' homme d' aujourd' hui étant le seul qui fût connu et admis des adversaires que j' avais à combattre, c' était le seul que je pusse leur présenter ; car, dans toute discussion, il faut partir de quelque point convenu ; et il ne peut y avoir deux sentiments raisonnables sur la condition actuelle de la nature humaine, considérée relativement à ses facultés intellectuelles et à l' origine de ses connaissances. Il se serait aperçu que, ayant à déduire leurs progrès successifs, et à conduire

l' homme depuis l' instant où il n' a pas d' idées, jusqu' à ce degré de perfection où il est instruit des profondeurs même de la religion ; de ce point de nature imbécile, où il est en apparence au-dessous de plusieurs animaux, jusqu' à cet état de dignité où il a, pour ainsi dire, la tête dans les cieux, et où il est élevé par la révélation jusqu' au rang des intelligences célestes ; je n' ai pu choisir pour modèle l' homme qui sortit parfait des mains de son créateur, et qui posséda lui seul, en un instant, plus de lumières que toute sa postérité réunie n' en acquerra dans tous les siècles à venir. Si M D' Auxerre eût daigné faire cette observation, il m' en eût épargné beaucoup d' autres ; et sa longue *instruction pastorale* se serait abrégée d' une vingtaine de pages de lieux communs sur les prérogatives d' Adam, et sur les avantages de l' *état de pure nature* , où l' on voit évidemment que l' objet de ma thèse lui a échappé ; qu' il n' a rien compris à ce que les philosophes modernes entendent par l' *état de nature* , et qu' on pourrait aisément avoir des idées plus catholiques que les siennes, sur ce que les théologiens doivent entendre par l' *état de pure nature* .

En attendant que la sorbonne lui donne quelque leçon sur ce dernier point, je vais lui dire ce que c' est que le précédent dans la nouvelle philosophie. L' *état de nature* n' est point celui d' Adam avant sa chute ; cet état momentané doit être l' objet de notre foi, et non celui de notre raisonnement. Il s' agit, entre les philosophes, de la condition actuelle de ses descendants, considérés *en troupeau* et non *en société* ; condition non-seulement possible, mais subsistante, sous laquelle vivent presque tous les sauvages, dont il est très-permis de partir, quand on se propose de découvrir philosophiquement, non la grandeur

p455

éclipsée de la nature humaine, mais l' origine et la chaîne de ses connaissances, dans laquelle on reconnaît à l' homme des qualités spéciales qui l' élèvent au-dessus de la bête ; d' autres qui lui sont communes avec elle, et qui le retiennent sur la même ligne ; enfin, des défauts ou, si l' on aime mieux, des qualités moins énergiques qui l' abaissent au-dessous ; condition qui dure plus ou moins, selon les occasions que les hommes peuvent avoir de se policer, et de passer, de l' *état de troupeau* à l' *état de société* . J' entends par l' *état de troupeau* , celui sous lequel les hommes rapprochés

par l'instigation simple de la nature, comme les singes, les cerfs, les corneilles, etc., n'ont formé aucunes conventions qui les assujettissent à des devoirs, ni constitué d'autorité qui contraigne à l'accomplissement des conventions ; et où le ressentiment, cette passion que la nature, qui veille à la conservation des êtres, a placée dans chaque individu pour le rendre redoutable à ses semblables, est l'unique frein de l'injustice.

Je vais maintenant examiner un endroit de l'*instruction* de M D' Auxerre, qui ne me concerne en rien, non plus que beaucoup d'autres, mais qui montre à merveille combien ce prélat est prodigue des noms d'incrédulés, d'impies, de pyrrhoniens, de matérialistes, etc., et combien il est malheureux quelquefois dans l'usage qu'il en fait.

6

M D' Auxerre, après avoir cité, page 39, un endroit de saint Augustin, où ce père dit : *que la raison et la vérité des nombres n'appartiennent point aux sens, et qu'elles demeurent invariables et inébranlables*, s'avise d'accuser d'incrédulité l'auteur de l'*histoire naturelle*, pour avoir prétendu *que les vérités mathématiques ne sont que des abstractions de l'esprit, qui n'ont rien de réel*. Il semble cependant que tout ce qu'on en pouvait conclure, c'est que M De Buffon n'est pas de l'avis de saint Augustin sur les vérités mathématiques. M D' Auxerre accorderait-il à saint Augustin la même autorité en métaphysique que dans les matières de la grâce ; et voudrait-il nous contraindre, sous peine d'impiété, d'adopter toute la philosophie de ce père ?

p456

Après la manière dont j'ai traité M De Buffon dans ma thèse, j'espère que M D' Auxerre ne me fera point un crime de prendre ici sa défense. J'oserai donc lui répéter que l'accusation d'incrédulité est si grave, que celui qui l'intente mal à propos, quel que soit son nom, sa dignité, son caractère, se rend coupable d'une témérité inexcusable ; et pour que ce prélat juge lui-même s'il doit ou non s'appliquer cette maxime, je lui ferai considérer que s'il n'y a pas un point, une ligne, une surface, un solide dans la nature, tels que la géométrie les suppose, les vérités démontrées sur ces objets hypothétiques ne peuvent exister que dans l'entendement de celui qui les a supposés tels qu'ils ne sont nulle part hors de lui ; et que, puisqu'il n'est point question, dans l'ouvrage de M De Buffon,

des combinaisons numériques qui s' exécutent de toute éternité dans l' entendement divin, mais de ces abstractions considérées dans un homme qui réfléchit, et relativement aux opérations de la nature et aux phénomènes de l' univers, il a eu raison de dire qu' elles n' avaient de réalité que dans l' esprit de celui qui les avait faites, et qu' il n' y avait rien au delà à quoi elles fussent applicables avec quelque exactitude. Ce sont des précisions dans le géomètre, mais ce ne sont que des approximations dans la nature ; et ces approximations sont communément d' autant plus éloignées du résultat de la nature, que les précisions ont été plus rigoureuses dans l' esprit du géomètre.

Si M D' Auxerre n' a point entendu M De Buffon, il ne peut s' en prendre qu' à lui-même d' avoir donné à cet auteur l' épithète odieuse d' incrédule, comme s' il eût été très-assuré qu' il la méritait. Il me semble que ce prélat a prononcé bien légèrement sur des matières, qu' à la vérité il n' est pas obligé de savoir, mais sur lesquelles il est bien moins obligé de parler, et infiniment moins obligé d' injurier ceux qui les entendent. Poursuivons, et voyons si cette fois sera la dernière que j' aurai lieu de faire la même observation.

p457

7

on lit, page 91 de son *instruction* , que " par un renversement d' esprit aussi singulier que celui des métaphysiciens, qui déduisent du vice les notions que nous avons de la vertu, l' auteur de l' *esprit des lois* fait naître la diversité des religions de la variété des climats, de la nature du gouvernement ; et le zèle plus ou moins ardent pour le culte, du chaud ou du froid de la zone qu' on habite ; et l' auteur de l' *histoire naturelle* , mettant à l' écart le récit si simple et si sublime en apparence de la création du monde, selon la *genèse* , engendre notre système planétaire par le choc d' une comète qui va heurter le soleil, et en dissiper dans l' espace quelques portions détachées. " je crois avoir rendu justice à ces deux hommes célèbres, et n' avoir pas montré dans ma thèse moins d' éloignement pour leurs systèmes, que M D' Auxerre n' en a montré dans son *instruction* . Pourquoi donc me trouvai-je impliqué avec eux dans la même censure ? Pourquoi partageai-je avec ceux que j' ai combattus les mêmes qualifications odieuses ? Quelle analogie si étroite y a-t-il entre la diversité des religions et les intensités du zèle expliquées par

la variété des climats ; le monde engendré par le choc d' une comète, et la notion de la vertu déduite de la connaissance du vice, pour que M De Montesquieu, M De Buffon et moi, nous nous soyons rendus coupables de la même impiété ? Serait-ce la difficulté de trouver une meilleure transition qui m' aurait attiré cette injure ?

Si je consultais mon amour propre, et non celui que je porte à ma religion, je remercierais M D' Auxerre de cette association ; mais quelque honorable qu' elle soit, avec quelque injustice que l' épithète d' incroyables nous ait été donnée, il ne me convient pas de la souffrir. Je dis *avec quelque injustice que l' épithète d' incroyables nous ait été donnée* , parce que je suis bien éloigné de croire qu' on ne puisse abandonner la physique de Moïse sans renoncer à sa religion. Quoi donc ! Parce que Josué aura dit au soleil de s' arrêter, il faudra nier, sous peine d' anathème, que la terre se meut ? Si, à la première découverte qui se fera, soit en astronomie, soit en physique, soit en histoire naturelle, nous devons renouveler, dans la personne de l' inventeur, l' injure

p458

faite autrefois à la philosophie dans la personne de Galilée, allons, brisons les microscopes, foulons aux pieds les télescopes, et soyons les apôtres de la barbarie ; ou plutôt demeurons en repos, suivons paisiblement notre objet, et permettons aux physiciens d' atteindre le leur. Notre devoir est de les éclairer sur l' auteur de la nature ; le leur, de nous dévoiler son grand ouvrage. Gardons-nous bien d' attacher la vérité de notre culte, et la divinité de nos écritures, à des faits qui n' y ont aucun rapport, et qui peuvent être démentis par le temps et par les expériences. Occupons-nous sans cesse de causes finales ; mais n' assujettissons point à cette voie stérile l' académie dans ses recherches. Nous perdons la théologie et la philosophie, si nous nous avisons une fois de faire les physiciens dans nos écoles, et si les philosophes se mettent à faire les théologiens dans leurs assemblées. Ce renversement d' ordre, dit le chancelier Bacon que M D' Auxerre me reprochera peut-être de citer, quoiqu' il se permette sans cesse de citer Cicéron, ce renversement d' ordre n' a déjà que trop retardé le progrès des sciences,... etc. Quelles exclamations ne ferait point M D' Auxerre, lui qui m' accuse d' irréligion, pour avoir suivi la méthode de Descartes dans la disposition des preuves du christianisme, si j' avais osé avancer, avec le chancelier Bacon, que le

physicien doit faire, dans ses recherches, une entière abstraction de l' existence de Dieu, poursuivre son travail en bon athée, et laisser aux prêtres le soin d' appliquer ses découvertes à la démonstration d' une providence et à l' édification des peuples ! Que dirait-il de moi, lui qui prétend que le philosophe ait sans cesse les yeux attachés sur les écrits de Moïse et sur les opinions des pères, si je lui soutenais, avec le même auteur, que les pas que Démocrite et les autres antagonistes de la providence faisaient dans l' investigation des effets de la nature, étaient et plus rapides et plus fermes, par la raison même qu' en bannissant de l' univers toute cause intelligente, et qu' en ne rapportant les phénomènes qu' à des causes mécaniques, leur philosophie n' en pouvait devenir que plus rationnelle ?

p459

Ces principes sont faits pour effrayer les petits génies ; tout les alarme, parce qu' ils n' aperçoivent clairement les conséquences de rien ; ils établissent des liaisons entre des choses qui n' en ont point ; ils trouvent du danger à toute méthode de raisonner qui leur est inconnue ; ils flottent à l' aventure entre des vérités et des préjugés qu' ils ne discernent point, et auxquels ils sont également attachés ; et toute leur vie se passe à crier ou au miracle ou à l' impiété.

8

j' ai dit dans ma thèse, page 1 : " la multiplicité des sensations qui nous assiègent de toutes parts, qui, trouvant toutes les portes de notre âme ouvertes, y entrent sans résistance et sans effort ; cet effet puissant et continu qu' elles produisent sur nous ; ces nuances que nous y observons ; ces affections involontaires qu' elles nous font éprouver : tout cela forme en nous un penchant insurmontable à assurer l' existence des objets auxquels nous rapportons nos sensations, et qui nous paraissent en être la cause. Ce penchant est l' ouvrage d' un être suprême, et en même temps l' argument le plus convaincant de l' existence des objets. Il n' y a aucun rapport entre chaque sensation et l' objet qui l' occasionne, et par conséquent il ne paraît pas qu' on puisse trouver, par le raisonnement, de passage possible de l' un à l' autre. Il n' y a donc qu' une espèce d' instinct supérieur à notre raison qui puisse nous forcer à franchir un si grand intervalle. L' univers n' est donc point une vaste scène d' illusions, etc. "

p460

voici les observations critiques de M D' Auxerre sur ce morceau. Je les rapporterai, moins pour le réfuter que pour me convaincre moi-même et les autres, qu' il n' y a rien qui ne puisse être mal entendu, et que pour consoler *le philosophe* , en lui montrant combien la vue courte du peuple est loin d' atteindre à la sublimité de ses pensées.

" la thèse, dit M D' Auxerre, prononce clairement ici, que la sensation n' a aucune affinité avec l' objet qui l' occasionne. " donc elle ne favorise point le matérialisme ; elle conclut, de l' hétérogénéité de l' objet et de la sensation, l' impossibilité de trouver par le raisonnement un passage de la conscience de l' une à l' existence de l' autre : et M D' Auxerre convient de l' exactitude de cette conséquence ; mais il désirerait que le bachelier eût eu recours *aux causes occasionnelles* , pour expliquer comment et par quelle force nous sommes portés à sortir hors de nous, et à réaliser, dans l' espace, des modèles de nos impressions, c' est-à-dire que je me fusse amusé à tourner dans un cercle vicieux : car ce passage immense dont il s' agit, et qui n' est pourtant que de la distance de notre âme à notre corps ; cet intervalle que nous franchissons presque sans nous en apercevoir, c' est celui de l' *impression à la cause occasionnelle* ; c' est la supposition de cette cause, qui, par une espèce de création ou d' anéantissement, va concentrer tout l' univers dans mon entendement, et le resserrer dans un point indivisible qui m' appartient ; ou l' en faire sortir, le développer et étendre ses limites dans l' immensité, loin de la portée de mes sens, au-delà même de ma pensée. Et ce que le philosophe ambitionnerait, ce serait de se justifier à lui-même, par le raisonnement, le choix qu' il est contraint de faire entre ces deux partis ; mais, avec quelque attention qu' il soit rentré en lui-même, il n' y a découvert qu' un instinct, imprimé sans doute par la divinité, qui le tire fortement de sa perplexité, et le convainc de l' existence d' une infinité d' êtres, quoique ce ne soit jamais que lui-même qu' il aperçoit. " qu' est-ce que cet instinct ? Quelle est sa nature ? La thèse, continue M D' Auxerre, ne donne là-dessus aucun

p461

éclaircissement. " la thèse a dit là-dessus tout ce que la raison, l' expérience et la religion lui ont appris, en assurant que cet instinct était une

suite de l' effet puissant et continu des objets extérieurs sur nos sens, des nuances instantanées que nous y observons, et des affections involontaires qu' elles nous font éprouver ; et elle a écarté toute obscurité de son expression, en le définissant un penchant de notre âme, l' ouvrage d' un être suprême, et l' un des arguments les plus convaincants de son existence et de celle des objets. Après cela, que penser de M D' Auxerre, lorsqu' il avance, à la fin de sa critique, avec une confiance très-singulière, que ce mot *instinct* est, dans ma thèse, vide de sens ; que c' est un jargon inintelligible ; qu' il n' a été imaginé que pour donner le change au lecteur, et se ménager un faux-fuyant ? La conjecture la plus favorable qu' on puisse former sur ce procédé de M D' Auxerre, c' est que les matières philosophiques lui sont étrangères, et qu' il se bat contre moi, frappant à tort et à travers, sans savoir où portent ses coups, comme un homme attaqué dans les ténèbres.

9

voici ce qu' on lit dans ma thèse, page 3 : " de tous les objets qui nous affectent le plus par leur présence, notre propre corps est celui dont l' existence nous frappe le plus ; sujet à mille besoins, et sensible au dernier point à l' action des corps extérieurs, il serait bientôt détruit, si le soin de sa conservation ne nous occupait, et si la nature ne nous faisait une loi d' examiner, parmi ces objets, ceux qui peuvent nous être utiles. " je supplie le lecteur de revenir sur cet endroit, sans partialité, et d' examiner par lui-même s' il y aperçoit autre chose qu' une simple exposition de l' état de l' homme, lorsqu' il a acquis le sentiment de son existence, de ses besoins corporels et des moyens d' y pourvoir, autre chose que les fondements naturels de la loi de conservation. Cependant M D' Auxerre y a découvert mille monstres divers ; il en est de si mauvaise humeur, qu' il

p462

n' y a pas un mot du passage que je viens de citer, sur lequel il ne me cherche querelle. " comment ! S' écrie-t-il pages 53 et suivantes,... etc. " quel galimatias ! Qu' il faut de courage pour répondre à ces puérités, et de modération, pour y répondre sérieusement ! Eh quoi, monseigneur ? Vous n' avez pas vu que j' ai pris l' homme au berceau ; et qu' après avoir expliqué l' origine de ses idées par la sensation réitérée des objets qui l' environnent, je remarque qu' entre ces objets son propre corps est celui qui

l' affecte le plus. Quelle hérésie y a-t-il à cela ;
et que fait ici le témoignage de saint Augustin ?
L' écriture, et tous les pères ensemble ne
changeront point l' ordre de la nature, et ne feront
jamais que la connaissance de Dieu et la notion du
bien et du mal moral précèdent dans l' homme le
sentiment de son existence, et celui de ses besoins
corporels. En vérité, monseigneur, on dira que
vous voyez dans saint Augustin tout, excepté la
soumission aux décrets de l' église, et que vous êtes
meilleur appelant que bon logicien.

10

" à peine commençons-nous à parcourir les objets qui
nous environnent, continuai-je page 3, que nous
découvrons parmi eux un grand nombre d' êtres qui nous
paraissent entièrement semblables à nous ; tout nous
porte donc à penser qu' ils ont les mêmes besoins que
nous éprouvons, et par conséquent le même intérêt
à les satisfaire : d' où il résulte que nous devons
trouver beaucoup d' avantages à nous unir à eux.
De là l' origine de la société, dont il nous importe
de plus en plus de resserrer les

p463

noeuds, afin de la rendre pour nous le plus utile
qu' il est possible. "
que M D' Auxerre trouve-t-il à reprendre là
dedans ? Qu' y a-t-il là qui puisse offenser son
oreille chrétienne ? Cela ne se devine pas ;
écoutons-le donc. " chaque homme, dit-il, se bornant
à chercher sa propre utilité, et celle de l' un ne
pouvant manquer de se trouver souvent contraire à
celle de l' autre, c' est les armer les uns contre
les autres que de proposer pour fin à chacun sa
propre utilité. Qui ne sait et ne sent pas que
l' utilité commune doit être principalement
envisagée dans une société, et que l' utilité
particulière n' en est qu' une suite ? Qui n' admirera
la bizarrerie d' un homme qui nous donne pour base
et pour lien de la société ce qui n' est propre qu' à
en causer la ruine et la destruction ? ... qu' est-ce,
en effet, qu' une société dans laquelle chacun ne
cherche que sa propre utilité, n' a en vue que son
intérêt particulier ? N' est-ce pas là une source
intarissable de querelles, de divisions, d' envies,
de haines, de guerres, de violences, et un plus grand
mal que si les hommes étaient isolés ? ... mais Dieu
a fait l' homme pour la société. C' est dans
l' institution divine, qu' un théologien, et même un
philosophe, en doit chercher l' origine, au lieu de
se fatiguer l' esprit, comme fait le Sieur De

Prades *homme bizarre* , pour la trouver dans l' utilité corporelle qui en peut revenir à chacun, ou dans la crainte qu' ont les hommes les uns des autres, et de tout ce qui peut leur nuire, selon l' idée d' un philosophe de nos jours *M De Montesquieu, autre homme bizarre* . C' est un égarement inconcevable de l' esprit de s' épuiser en raisonnements, pour chercher ce qui est trouvé, et d' aimer mieux s' en rapporter à une philosophie toujours incertaine, et souvent fausse, qu' à l' autorité infaillible des livres saints. Ouvrons la *genèse* , et nous y trouverons, dès le second chapitre, l' origine de la société humaine, et les raisons de son institution dans ces paroles de Dieu même : *il n' est pas bon que l' homme demeure seul ; faisons-lui une aide semblable à lui . "*

p464

que répondre à cela ? Et comment débrouiller ce chaos où tout est fondu ; les fondements de la société avec ses inconvénients ; les besoins des hommes qui les rapprochent, et leurs passions qui les éloignent ; la raison de leur société, et la nécessité des lois pour la rendre sûre et tranquille, etc. ? Essayons pourtant, et rendons au caractère respectable de notre adversaire un hommage dont sa façon de raisonner semblerait nous dispenser. Mais observons auparavant que M D' Auxerre ne se tourmente si fort à multiplier mes prétendus attentats contre la religion, que pour aggraver de plus en plus l' *opprobre* de la faculté. Plus j' avance, mieux je découvre que le but de son *instruction* est moins de précautionner ses ouailles contre le venin d' une doctrine qui n' est pas à leur portée, que d' avilir la sorbonne, et que de montrer combien elle est déchue de son ancienne splendeur, depuis qu' elle a chassé de son sein les docteurs appelants. Mais le dessein prémédité de déshonorer une société d' hommes consacrés à l' étude et à la défense de la religion, est-il bien digne d' un chrétien, d' un prêtre de Jésus-Christ, d' un pontife de son église ? Après avoir décelé le but de M D' Auxerre, répondons à ses raisonnements. Autant qu' il m' a été possible de les analyser, ils tendent, ce me semble, à prouver : 1 que mes principes ne suffisent pas pour former la société ; 2 qu' ils suffisent moins encore pour exprimer sa durée ; 3 qu' ils diffèrent de ceux que l' écriture nous a révélés, et auxquels il convenait à un théologien, et même à un philosophe, de recourir. Voyons ce qui en est.

Dieu, après avoir formé le premier homme, vit qu' il n' était pas bon qu' il demeurât seul ; et il dit : *faisons-lui une aide semblable à lui* . Voilà, selon M D' Auxerre, l' origine de la société ; en voilà la raison et les motifs. Qu' on pèse bien ces mots, *faisons-lui une aide* ; faisons-lui une *aide semblable à lui* .

Qu' ai-je dit dans ma thèse ? Après avoir conduit un des neveux d' Adam à la connaissance des objets qui l' environnent, j' ajoute, qu' entre ces objets, il en découvre un grand nombre qui lui paraissent entièrement semblables à lui *faisons-lui une aide semblable à lui* ; qu' il est porté à croire qu' ils ont les mêmes besoins, et qu' il doit trouver beaucoup d' avantage à s' unir à eux *faisons-lui une aide* . Ma proposition n' est donc qu' une paraphrase du passage de la *genèse* que M D' Auxerre

p465

m' objecte le plus maladroitement qu' il soit possible. L' écriture ne donne d' autre fondement à l' attachement futur d' Adam pour ève, que l' identité des besoins, et l' espérance des secours. *faisons-lui une aide* : identité et espérance présumées sur la ressemblance extérieure et l' analogie des formes. *faisons-lui une aide semblable à lui* : expressions qui ne signifient rien, ou qui réunissent deux motifs d' *utilité propre* . Donc la seule différence qu' il y ait entre le passage de la *genèse* et celui de ma thèse, c' est que les mêmes principes s' étant trouvés vrais, et dans l' *état de nature* , et dans l' *état de pure nature* , ils ont été appliqués d' un côté à nos premiers parents, de l' autre à un de leurs descendants ; que l' historien explique l' origine de l' intimité qu' Adam contractera avec la compagne utile que Dieu va placer à ses côtés, et que j' explique dans ma thèse l' origine de la société d' un homme en général avec ses semblables qu' il aperçoit autour de lui. Encore une fois, il ne m' a pas été libre de donner la préférence à Adam sur un de ses neveux, parce qu' Adam est un personnage instantané, individuel et historique, dont il eût été ridicule d' entretenir des sceptiques, des pyrrhoniens, etc., avant que de leur avoir démontré l' authenticité des anciennes écritures ; et ce n' était pas encore le lieu. Le plan de mon ouvrage demandait que je leur proposasse d' abord un homme en général, dans la condition duquel ils reconnussent la leur propre. La seule attention qu' on pût exiger de moi, c' est que je ne supposasse point cette condition autre qu' elle n' est, et que l' historien sacré ne nous la représente ;

et c' est ce que j' ai observé avec le dernier scrupule. Mais si les fondements que j' ai assignés à la société sont les mêmes que ceux qui nous ont été révélés ; lorsque M D' Auxerre les prétend insuffisants, soit à la formation de la société, soit à sa durée, ce n' est plus ma thèse, ce sont les saintes écritures qu' il attaque ; ce n' est plus à moi qu' il en veut, c' est à Moïse. Je me garderai bien de défendre le législateur des hébreux contre le patriarche des jansénistes. Il me suffit d' avoir une cause commune avec le premier. Il y a dans le morceau de M D' Auxerre beaucoup d' autres inexactitudes à relever ; mais j' espère que la sorbonne prendra ce soin pour moi, et que le seul qui me reste, c' est d' abréger.

p466

11

on lit dans ma thèse, page 3 : " chaque membre de la société cherchant ainsi à augmenter pour lui-même l' utilité qu' il en retire, et ayant à combattre dans chacun des autres un empressement égal au sien, tous ne peuvent pas avoir la même part aux avantages, quoique tous y aient le même droit. Un droit si légitime est donc bientôt enfreint par ce droit barbare d' inégalité, appelé la loi du plus juste, parce qu' elle est la loi du plus fort. Le système qui donne droit à tous contre tous, et qui les arme les uns contre les autres, est, par ses conséquences dangereuses, digne de l' exécration publique. Pour en réprimer les terribles effets, on a vu sortir du sein de l' anarchie même, les lois civiles, les lois politiques, etc. "

je ne transcrirai point tout ce que M D' Auxerre a découvert d' épouvantable dans ce petit nombre de lignes ; il me suffira de dissiper les fantômes de son imagination, par quelques remarques que la moindre attention de sa part m' aurait épargnées, et de le renvoyer, pour sa plus ample satisfaction, à mon apologie.

Voilà les hommes arrêtés les uns à côté des autres, plutôt en *troupeau* qu' en *société* , par l' attrait de leur utilité propre, et par l' analogie de leur conformation, *faisons-lui une aide, faisons-lui une aide semblable à lui* :

qu' arrivera-t-il ? C' est que, n' étant encore enchaînés par aucune loi, animés tous par des passions violentes, cherchant tous à s' approprier les avantages communs de la réunion, selon les talents, la force, la sagacité, etc., que la nature leur a distribués en mesure inégale, les faibles seront les victimes

des plus forts ; les plus forts pourront à leur tour être surpris et immolés par les faibles ; et que bientôt cette inégalité de talents, de forces, etc., détruira entre les hommes le commencement de lien que leur utilité propre et leur ressemblance extérieure

p467

leur avaient suggéré pour leur conservation réciproque. Mais comment remédieront-ils à ce terrible inconvénient ? Après s' être approchés, après s' être arrêtés à côté les uns des autres, après s' être tendu la main en signe d' amitié, finiront-ils par se dévorer comme des bêtes féroces, et par s' exterminer ? Non ; ils sentiront le péril et la barbarie de ce droit fondé sur l' inégalité des talents, de ce droit indistinctement funeste au faible qu' il opprimait, au fort dont il entraînait nécessairement la ruine, digne récompense de ses injustices et de sa tyrannie ; et ils feront entre eux des conventions qui répareront l' inégalité naturelle, ou qui en préviendront les suites fâcheuses : quelque autorité sera chargée de veiller à l' accomplissement des conventions et à leur durée ; alors les hommes ne seront plus un *troupeau* , mais une *société policée* ; ce ne seront plus des sauvages indisciplinés et vagabonds, ce seront des hommes, ainsi que nous les voyons, renfermés dans des villes, et soumis à des gouvernements. On voit, de plus, qu' il en a été des sociétés entre elles comme des hommes entre eux, et que, pour subsister, elles ont dû se soumettre à des conventions, ainsi que les hommes avaient fait pour former une société ; d' où il s' ensuit qu' une puissance qui enfreint ces conventions de sociétés à sociétés, joue le personnage du voleur de grand chemin, ou de tel autre brigand qui enfreint les conventions de la société dont il est membre. Pour avoir des idées justes sur ces grands objets, il faut concevoir une société de souverains comme on conçoit une société d' hommes. Si dans la société d' hommes il se trouve un citoyen assez déraisonnable pour ne pas sentir les inconvénients de l' *anarchie originelle* , pour secouer le joug des conventions établies, et pour revendiquer l' *ancien droit d' inégalité* , ce droit barbare qui donnait à tous droit à tout, armait les hommes les uns contre les autres, ce citoyen sera un *hobbiste* , et se chargera de l' exécution de ses concitoyens. La puissance qui tendrait à la monarchie universelle, faisant entre les sociétés le même rôle que le *hobbiste* entre ses concitoyens, mériterait l' exécution générale des sociétés. Je demande maintenant au lecteur s' il y a dans ma

thèse d' autres principes que ceux que je viens
d' établir ; si l' on en peut tirer d' autres
conséquences, et s' il a remarqué, soit dans les

p468

conséquences, soit dans les principes, quelque chose
dont la religion et le gouvernement aient lieu de
s' alarmer. J' en abandonne le jugement à M
D' Auxerre même, quoique je ne sois pas disposé à
me promettre de lui toute la justice possible. Qu' il
revienne à un nouvel examen ; c' est toute la grâce
que je lui demande : car je n' oserais exiger qu' il
déclarât publiquement mon innocence, s' il venait par
hasard à la reconnaître ; il ne pourrait m' absoudre,
sans faire amende honorable à la sorbonne.
Quant à la proposition que j' ai exprimée dans ma
thèse, par *vis licita... etc.* , et que j' ai
rendue dans la traduction en ces mots : " dans le
système où les lois gouvernent les sociétés, ceux-là
seuls qui ne reconnaissent point de juge qui les
dominent, peuvent employer la force pour venger leurs
droits blessés, lorsqu' ils réclament en vain les
lois que foule impunément à ses pieds l' indépendance
de leurs égaux ; d' où il résulte que les puissances
souveraines jouissent seules du droit de se faire
la guerre, etc. " ; quant à cette proposition, dis-je,
je renverrai à mon apologie. J' observerai seulement
ici que M D' Auxerre ne la reprend que parce qu' elle
lui paraît exposée d' une manière trop générale ; mais
je le supplie de considérer que l' emploi que j' en
fais la restreint sur-le-champ, et qu' elle se réduit
à ceci : comme il n' y a personne qui fasse entre
toutes les sociétés le rôle de la puissance à qui le
dépôt, la conservation et l' accomplissement des
conventions ont été confiés dans une seule, et que
par conséquent les souverains n' ont point de juge sur
la terre, il leur est donc permis de recourir à la
force, lorsqu' on foule aux pieds, à leur égard, les
conventions générales des sociétés entre elles : *vis
licita... etc.* .

Quoi donc ! Ai-je trop exigé de l' intelligence de mes
lecteurs, lorsque j' ai attendu d' eux qu' ils
m' interpréteraient favorablement ? Serais-je le seul
privé du droit commun à tous ceux qui écrivent et qui
parlent, et sans lequel on n' oserait presque ni
parler ni écrire, le droit d' être écouté avec
bienveillance ? Demandai-je en cela une indulgence
dont M D' auxerre lui-même n' ait besoin en cent
endroits de son *instruction* , et que la sorbonne
ne le mette bientôt, peut-être, dans le cas de
réclamer ? Il semble que ma malheureuse affaire ait

été le moment critique

p469

du bon sens et de la probité d' une infinité de personnes ; et qu' elle ne soit arrivée, que pour faire renoncer les hommes les plus pieux à toute charité, et pour ôter toute lumière aux hommes les plus éclairés. Je pose un principe qui assure aux souverains seuls le droit de faire la guerre ; et le voilà métamorphosé tout à coup en une maxime contraire aux droits de la royauté. Pour donner quelque vraisemblance à cette imposture, on rapproche malicieusement ce principe de quelques autres répandus dans l' *encyclopédie* , qu' assurément je n' entreprendrai pas de justifier ; mais je ne puis m' empêcher de faire sentir à M D' Auxerre, qu' il eût été plus à propos de passer sous silence ces principes, que de les attaquer si mal. D' ailleurs, il est très-douteux que le parlement soit content qu' on ait traité les maximes suivantes de séditionnelles ; savoir : " que les lois de la nature et de l' état sont les conditions sous lesquelles les sujets se sont soumis, ou sont censés s' être soumis au gouvernement de leur prince... qu' un prince ne peut jamais employer l' autorité qu' il tient d' eux, pour casser le contrat par lequel elle lui a été déferée... " car, qu' est-ce qu' un *parlement* , sinon un corps chargé du dépôt sacré du *contrat* réel ou supposé, par lequel les peuples se sont soumis ou sont censés d' être soumis au gouvernement de leur prince ? Si M D' Auxerre regarde ce *contrat* comme une chimère, je le défie de l' écrire publiquement. Je ne crois pas que le parlement de Paris se vît dépouiller tranquillement de sa prérogative la plus auguste, de cette prérogative sans laquelle il perdrait le nom de *parlement* , pour être réduit au nom ordinaire de *corps de judicature* . Si M D' Auxerre ne répond point au défi que j' ose lui faire, j' atteste toute la France qu' il a proscrit, avec la dernière bassesse, des maximes qu' il croit vraies, et tendu des embûches à d' honnêtes citoyens.

12

enfin, nous sommes parvenus à la seconde partie de l' *instruction pastorale* de M D' Auxerre. Quoiqu' elle soit presque aussi longue que la première, j' espère que mon examen en sera beaucoup plus court. La gravité avec laquelle je combats un adversaire si suspect dans l' église en qualité de théologien, et si

peu important d' ailleurs en qualité de philosophe, me pèse à moi-même. La seule chose qui me soutienne sur le ton que j' ai pris, c' est le caractère auguste dont M D' Auxerre est revêtu. Je sens toutefois qu' il me serait beaucoup plus doux d' avoir affaire à un antagoniste plus raisonneur et moins illustre. Le danger de manquer au respect dû à un supérieur ôte aux facultés de l' âme leur énergie ; et la vérité s' amortit par la crainte de la rendre offensante.

M D' Auxerre s' occupe, dans cette seconde partie, à démontrer qu' il y a de l' absurdité dans le rang que je donne à la loi naturelle ; que la notion de la vertu ne nous vient point du vice ; que c' est l' idée de l' infini qui nous conduit à celle du fini ; que les premières règles de l' équité et de la justice nous sont connues par une lumière intérieure ; qu' elles ne sont point acquises, et que nous les apportons gravées, en naissant, dans nos coeurs ; que je puis être justement soupçonné de rejeter la loi éternelle ; et que ma façon de m' exprimer sur la nature de l' âme favorise le matérialisme. De ces différents points, parcourons ceux sur lesquels M D' Auxerre me donnera occasion d' ajouter quelque chose à ce qu' on trouvera dans mon apologie.

1 il n' y a rien de démontré en métaphysique ; et nous ne saurons jamais rien, ni sur nos facultés intellectuelles, ni sur l' origine et le progrès de nos connaissances, si le principe ancien, *nihil est... etc.*, n' a pas l' évidence d' un premier axiome. Mais si ce principe est si conforme à la raison et à l' expérience, il ne peut être contraire à la religion. On peut donc assurer, sans danger, qu' il n' y a aucune notion morale qui soit innée, et que la connaissance du bien et du mal découle, ainsi que toutes les autres, de l' exercice de nos facultés corporelles. " mais comment et en quel temps cette connaissance se forme-t-elle en nous ? " quant à la date, elle varie selon la diversité des caractères. Il y a des hommes qui, réfléchissant plus tôt que d' autres, commencent plus tôt à être bons ou méchants, à mettre de la vertu ou de la malice dans leurs actions. Quant à la manière dont elle se forme, je crois que c' est une induction assez immédiate *du bien et du mal physique* . L' homme ne peut être susceptible de sensations agréables et fâcheuses, et converser longtemps avec des êtres semblables à lui, pensants, et libres de lui procurer les unes ou

les autres, sans les avoir éprouvées, sans avoir réfléchi sur les *circonstances* de ses expériences, et sans passer assez rapidement de l'examen de ces *circonstances* à la notion abstraite d' *injure* et de *bienfait* ; notion qu' on peut regarder comme les éléments de la loi naturelle, dont les premières traces s' imprimant dans l' âme de très-bonne heure, deviennent de jour en jour plus profondes, se rendent ineffaçables, tourmentent le méchant au-dedans de lui-même, consolent l' homme vertueux, et servent d' exemple aux législateurs.

2 m l' évêque d' Auxerre ne veut pas que la notion de la vertu nous vienne du vice, et, dans le système des idées innées, je crois qu' il a raison ; mais dans le système opposé, tout aussi catholique et plus vrai, il est inconcevable qu' un homme sans besoins, sans passion, sans sensations agréables et pénibles, sans aucun soupçon de bien ou de mal physique, pût jamais parvenir à la connaissance du bien ou du mal moral. Au reste, je ne blâme personne de penser autrement, ni ne me crois répréhensible de penser ainsi.

3 il est si faux que la notion de l' infini soit l' ancienne et la génératrice de celle du fini, que nous n' avons aucune idée positive de l' infini. Pour n' avoir pas fait cette attention, M D' Auxerre a prouvé précisément le contraire de sa thèse, quand il a dit, page 95 : " tout ce que nous concevons des objets créés laisse un vide... etc. " . Toutes ces propositions sont des résultats de comparaisons, à l' aide desquelles on a passé de l' existant au possible, et où le *fini* était toujours la chose donnée et connue, de laquelle on s' élevait à l' *infini* , la chose cherchée et inconnue.

4 l' auteur de l' *instruction* prétend que les premières règles de l' équité et de la justice nous sont connues par une lumière intérieure ; qu' elles ne sont point acquises, et que nous les apportons en naissant, gravées dans nos cœurs : mais toutes ces prétentions sont renversées par l' axiome, *nihil est... etc.* : axiome qu' il nous sera libre de soutenir jusqu' à ce que quelque autorité supérieure à celle de

M D' Auxerre proscrire et l' expérience et la raison avec lui, ce qui n' arrivera pas si tôt.

5 je puis être justement soupçonné de rejeter la loi éternelle, parce que je n' en parle point, dit-on. Encore une fois, voilà une façon bien singulière de convaincre les hommes d' incrédulité : les journalistes des savants en ont fait usage contre M D' Alembert, quand ils ont rendu compte au public du discours préliminaire de l' *encyclopédie* ; ainsi ils sont en droit de disputer l' honneur de cette invention à M D' Auxerre. Si cette espèce d' inquisition s' établit, un auteur sera jugé, et par ce qu' il dit, et par ce qu' il ne dit point. Au reste, cet expédient, si commode pour la méchanceté, manquera, dans cette occasion, à M D' Auxerre. Il rapporte lui-même un passage de saint Thomas, où ce docteur définit la loi éternelle : " la raison qui gouverne l' univers, et qui a son existence dans la divine intelligence. " et on lit, page 7 de ma thèse, " que le commerce admirable de l' âme et du corps, et le repli de notre réflexion sur nous-mêmes, nous élèvent à la contemplation d' une intelligence toute puissante, qui gouverne cet univers par des lois sages et invariables. " au reste, M D' Auxerre, qui n' est pas disposé à me faire grâce, ou plutôt à la sorbonne ; qui, après m' avoir fait payer pour ses fautes, par un retour équitable paie ici pour les miennes ; M D' Auxerre, dis-je, s' abstient de m' attribuer l' espèce d' athéisme dont il s' agit. Il est donc bien décidé que je n' en suis pas coupable ; mais cela supposé, dira-t-on, pourquoi ce prélat a-t-il employé cinquante pages de son *instruction* sur un objet qui n' a qu' un rapport indirect à mes prétendus attentats ? à quoi tendent toutes ces longues discussions sur la loi éternelle ? à quoi elles tendent ? Au but réel et secret de son écrit ; car, je l' ai déjà dit, et je vais le prouver encore, ce n' est pas tant aux ennemis de la religion qu' il en veut, qu' aux amis de la bulle. M D' Auxerre ne s' est occupé si longtemps à déclamer contre les impies qui méconnaissent la loi éternelle, que pour tomber ensuite sur ceux qui dispensent de l' accomplir. Il fallait bien en venir au jésuite Casnedi, qui introduit Jésus-Christ

p473

au jugement dernier, s' adressant au menteur, en ces mots : " venez, le béni de mon père : ... etc. " . Cette prosopopée était trop scandaleuse et trop plaisante pour n' en pas faire usage dans une *instruction pastorale* .

13.

J' ai dit, page 7 de ma thèse : " l' union de l' âme

avec le corps, cet esclavage si indépendant de nous, joint aux réflexions que nous sommes forcés de faire sur la nature des deux principes qui composent notre être, et sur leurs imperfections, nous élèvent à la contemplation d' une intelligence toute puissante qui gouverne cet univers par des lois sages et invariables. Il y a donc un dieu, *hinc deus*, et son existence s' insinue dans nos esprits, si naturellement, *tam molli lapsu*, qu' elle n' aurait besoin, pour être reconnue, que de notre sentiment intérieur quand même le témoignage des autres hommes ne s' y joindrait pas. "

la première observation de M D' Auxerre sur cet endroit, c' est que les expressions latines que j' ai employées sont d' une bassesse et d' une indécence qu' on ne peut rendre en français. Je n' ai rien à répondre à ce que je n' ose pas entendre... mais aussi ce n' est peut-être qu' une affaire de grammaire et de goût.

La seconde, c' est qu' il est inconcevable que Dieu ait créé l' homme pour le connaître, l' aimer et le servir, et qu' il l' ait abandonné plongé dans ses sens, et tout occupé de son corps, jusqu' à ce que, par des réflexions sur la dépendance mutuelle du corps et de l' âme, il se soit donné à lui-même l' idée de son créateur. Je ne vois pour moi ni danger ni hérésie, ni incompréhensibilité à ce que la créature se donne à elle-même l' idée de son créateur ; et il ne s' agit point, dans ma thèse, de savoir si, pour atteindre à cette notion importante, il lui faudra beaucoup ou peu de temps. Je me suis chargé de conduire le sceptique

p474

pas à pas jusqu' au pied de nos autels ; et j' ai cru que le moment où il avait été contraint de reconnaître en lui-même deux substances, était celui où je devais lui annoncer la même distinction dans la nature ; et qu' après avoir admis une substance spirituelle finie, je le trouverais disposé à admettre une substance spirituelle infinie. " mais, n' est-ce pas Dieu qui a gravé dans nos coeurs cette connaissance ? ... " nullement. " son universalité ne prouve-t-elle pas la divinité de son origine ? " point du tout. Il ne s' ensuit autre chose de ce fait, sinon que Dieu a parlé si fortement à travers tous les êtres de la nature, que sa voix s' est fait entendre par toute la terre. " cependant cette voix si forte n' a frappé l' oreille de l' homme qu' après que l' usage de ses sens lui a procuré d' autres connaissances... " assurément... " comment l' homme

n' a-t-il pas compris qu' il ne s' était pas fait lui-même ? " question absurde de la part de celui qui croit la notion de Dieu innée. L' homme a connu Dieu du moment qu' il a compris qu' il ne s' était pas fait lui-même ; mais la connaissance de Dieu, acquise par cette voie, est une suite de ses sensations et de ses réflexions. D' ailleurs, ce Dieu pouvait être celui de Spinoza. La voie proposée par M D' Auxerre, pour arriver à la connaissance du vrai Dieu, y conduit, il n' en faut pas douter ; mais elle n' est pas aussi simple qu' elle le paraît d' abord. Il faut remonter de soi-même jusqu' à un premier homme qui ait été créé ; se démontrer que le monde n' est pas éternel ; que la matière est contingente ; et retomber dans une autre preuve. Le coup d' oeil sur l' univers est plus prompt et plus sûr.

14.

On lit, page 6 de ma thèse : *tempore quod... etc.* .

Et page 7 de la traduction : " au temps où les philosophes regardaient le monde comme un ouvrage échappé à l' aveugle nature, et croyaient que tout naissait de la corruption, la providence était foulée aux pieds. "

" aurait-on pu croire, s' écrit M D' Auxerre, que l' égarement... etc. " .

p475

Aurait-on pu croire que quelqu' un eût l' esprit assez faux, pour apercevoir, dans le passage que je viens de citer, une prétention aussi extravagante ? Qu' ai-je dit dans ce passage ? Que la providence a été foulée aux pieds ? Et cela est vrai. Que cet attentat a été commis par la plupart des anciens philosophes ? Et cela est vrai. Que ce fut une suite de leur hypothèse sur l' origine du monde et sur la génération des êtres ? Et cela est vrai. Que, quand les expériences nouvelles eurent renversé ce système dangereux, on commença à adorer où les anciens avaient blasphémé ? Et cela est encore vrai. " mais vous avez dit plus haut, que le commerce de l' âme avec le corps élevait l' homme jusqu' à la notion de l' être suprême : quel besoin aviez-vous donc des découvertes de ces philosophes ? " je n' en avais aucun besoin pour me convaincre de l' existence de Dieu, mais bien pour résoudre une objection assez forte des athées contre la providence. " quelle objection ! Après que Dieu eut dit à l' homme et à la femme : croissez, multipliez ; je vous donne pour nourriture toutes les plantes et tous les fruits qui contiennent en

eux leurs semences ; que restait-il à découvrir ? La même propriété dans quelques petits insectes, dans quelques herbes. Celui qui n' appuie sa foi en la providence que sur une découverte qui n' a donné qu' un peu plus d' étendue à ce que tout le monde savait déjà, ne peut-il pas être justement soupçonné de n' y pas croire ? " loin de donner pour base à la providence la découverte des germes préexistants, j' ai traité de blasphémateurs les philosophes anciens qui contrebalançaient la multitude infinie des merveilles de la nature par les phénomènes prétendus de la putréfaction. Cela ne m' a pas empêché de faire cas de cette découverte ; parce qu' aux yeux du philosophe, le puceron n' est pas moins admirable que l' éléphant ; que la production de l' un, attribuée à un mouvement intestin et fortuit des particules

p476

de la matière, semblait affaiblir la démonstration tirée du mécanisme de l' autre ; qu' il y a plus d' animaux au-dessous de la mouche qu' il n' y en a au-dessus ; et que la bonne physique aperçoit les grands corps dans les petits, et non les petits dans les grands. M D' Auxerre est fort le maître de penser autrement ; mais celui qui méprise ce que tous les autres ont estimé, et qui compte pour rien une observation d' histoire naturelle ; qui anéantit une des principales objections des athées, en faisant rentrer dans la loi générale de la nature une multitude d' espèces d' êtres qui semblaient s' en écarter ; celui-là, dis-je, ne peut-il pas être justement soupçonné de quelque vice dans le coeur, ou du moins de quelque travers dans l' esprit ? " il est visible que le Sieur De Prades s' est gâté l' esprit en se familiarisant avec les philosophes modernes, ou plutôt avec leurs sectateurs, les auteurs de l' *encyclopédie* . " il est visible que M D' Auxerre n' est pas mieux instruit des faits que de beaucoup d' autres choses ; qu' il se croit en droit de disposer de tout ce que les hommes ont de plus précieux ; et qu' il hasarde des conjectures calomnieuses, avec une témérité que la morale la plus relâchée proscrirait, et que la sévérité des lois a quelquefois poursuivie. S' il persiste à croire et à publier que ma thèse est l' ouvrage d' une société d' incrédules ; que leur façon de penser, quelle qu' elle soit, ait eu la moindre influence sur la mienne ; que j' aie jamais souffert que la religion fût blessée en ma présence, soit par des actions, soit par des propos ; je l' inviterai, pour

toute réponse, à la lecture de la quinzième provinciale, et à s'appliquer du discours d'un certain père Valérien, capucin, tout ce qu'il croira lui convenir. J'en dis autant à tous ceux qui seront dans le même préjugé, " ou produisez vos titres, *aut de... etc.* " .

M D' Auxerre continue : " le premier article, dit-il, de la thèse qui nous a occupés jusqu'à présent est tiré mot pour mot du discours préliminaire de l'*encyclopédie*, ouvrage pernicieux. " travaillez bien, auteurs de ce pénible et grand ouvrage ; éditeurs, consommez-vous de fatigues et de veilles, afin qu'un jour le chef isolé de quelque secte expirante vous anathématise

p477

dans sa mauvaise humeur et se ligue avec ses plus cruels ennemis pour se venger sur les lettres du mal que ses adhérents ne pourront plus faire à l'église. " le bachelier a cité Bayle avec éloge... il a outragé et calomnié Descartes et Malebranche, dont nous abandonnons la vengeance à d'autres. " j'ai loué Bayle le sceptique de la sagacité avec laquelle il a dissipé les formes plastiques de Cudworth ; je ne m'en repens pas, et je suis tout prêt à louer le premier appelant qui rendra quelque service à la religion. Si je trouve que Descartes, Clarke et Malebranche n'ont guère lancé que des traits impuissants contre les matérialistes, cela ne m'empêche pas de les regarder comme des génies rares, et de rendre, à d'autres égards, toute la justice que je dois à leurs connaissances et à leurs travaux. Ils n'ont aucun besoin de vengeurs, parce que je ne les ai point outragés ; je n'ai point de réparation à leur faire, parce que je ne les ai point calomniés ; j'ai seulement donné la préférence aux découvertes de la physique expérimentale sur leurs méditations abstraites ; j'ai cru qu'une aile de papillon, bien décrite, m'approchait plus de la divinité qu'un volume de métaphysique ; et ce sentiment m'est commun avec beaucoup de personnes qui n'ont aucun dessein d'outrager Descartes, ni de calomnier Malebranche. Pour Clarke, c'est un hérétique que M D' Auxerre m'abandonne apparemment. Finissons cet article, en observant que M l'évêque d'Auxerre n'a pas des notions bien précises de l'injure et de la calomnie, s'il croit qu'il soit permis de calomnier qui que ce soit, et s'il prend pour un outrage le jugement qu'on porte d'un auteur.

15.

Je me suis servi, en plusieurs endroits, d' un tour de phrase conditionnel ; j' ai dit : " si Dieu existe : " ailleurs, " si Dieu a créé la nature : " dans un autre endroit, " si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont vrais. " -" quelle expression ! Reprend M D' Auxerre, que signifie un langage si visiblement affecté ? On dirait, en recueillant toutes ces propositions conditionnelles, que le but du soutenant était de répandre des nuages sur tout. "

je ne sais par quelle fatalité pour M D' Auxerre et pour moi,

p478

les manières de s' exprimer les plus innocentes et les plus simples dans tous les auteurs, ne lui présentent jamais, dans ma thèse, qu' un sens criminel ou suspect. La préposition *si* ne se met à la tête d' un membre de période ni comme le signe du doute, ni comme le signe de la certitude ; mais comme celui d' une condition qui peut être accordée ou niée, et sans laquelle, dans l' un ou l' autre cas, la proposition qui forme le second membre de la période ne pourrait avoir la force d' une conséquence. Exemple : si la bulle *unigenitus* est une décision de l' église et une règle de l' état, celui qui persiste dans l' appel qu' il en a interjeté au futur concile est mauvais catholique et mauvais citoyen. L' appelant et le constitutionnaire peuvent également accorder cette proposition ; l' appelant, parce que la préposition *si* ne marque aucune certitude que la bulle soit une décision de l' église et une règle de l' état ; le constitutionnaire, parce que la préposition *si* ne marque pas le moindre doute que la constitution n' ait été acceptée par le corps des pasteurs, et que ce ne soit l' intention du monarque que tous ses sujets s' y soumettent. Ainsi, les membres des propositions conditionnelles : si Dieu existe, si Dieu a créé la nature, si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont vrais, ne répandent, par eux-mêmes, ni clarté ni ténèbres, ne marquent ni certitude ni doute : pour en juger, il faut les considérer relativement à ce qui précède et à ce qui suit : voilà les premières règles de la logique. Si M D' Auxerre eût daigné s' y soumettre en ma faveur, il aurait vu que toutes ces demi-phrases, qu' il a soupçonnées de pyrrhonisme, étaient autant de propositions qui contenaient un premier aveu, et dans lesquelles la préposition *si* désignait l' avantage de cet aveu pour en obtenir un second ; et que, quand

j' ai dit, s' il existe un Dieu, il exige notre culte, c' était précisément comme si j' avais dit au sceptique ou à l' athée, tiré d' une première erreur : " vous convenez à présent qu' il existe un dieu ; il faut donc que vous conveniez encore d' une autre vérité, c' est qu' il exige un culte. " il n' y a de différence entre ces deux périodes, sinon que le tour de la première est syllogistique, et que le tour de la seconde est oratoire.

p479

16.

Je ne répondrai point aux reproches qu' on peut voir dans l' *instruction* , pages 163 et 169. M D' Auxerre trouvera, dans mon apologie, des éclaircissements sur les expressions de *religion révélée* et de *religion surnaturelle* ; et sur la liberté qu' il était très à propos d' accorder aux bacheliers de disposer, dans leurs thèses, les preuves de la vérité de la religion, selon l' ordre qui leur paraîtrait le plus démonstratif. J' insisterai d' autant moins sur ce dernier article, que j' ai déjà pris la liberté de lui représenter que, par cette conduite, la faculté de théologie s' était sagement accommodée aux besoins de l' église divisée par les hérétiques et attaquée par les impies ; que la diversité des adversaires, qui se sont élevés contre la religion, avait introduit sur les bancs une infinité de questions inconnues il y a cinquante ans ; et qu' on avait été contraint d' adopter des expressions peu communes, et de distinguer des objets qu' on avait souvent confondus. Ainsi, dans le nouvel usage, on n' attache point au *théisme* la même idée qu' au *déisme* . Le *théiste* est celui qui est déjà convaincu de l' existence de Dieu, de la réalité du bien et du mal moral, de l' immortalité de l' âme, des peines et des récompenses à venir, mais qui attend, pour admettre la révélation, qu' on la lui démontre ; il ne l' accorde ni ne la nie. Le *déiste* , au contraire, d' accord avec le *théiste* , seulement sur l' existence de Dieu et la réalité du bien et du mal moral, nie la révélation, doute de l' immortalité de l' âme, et des peines et des récompenses à venir. La dénomination de *déiste* se prend toujours en mauvaise part ; celle de *théiste* peut se prendre en bonne. Le *théisme* , considéré par rapport à la personne, c' est l' état d' un homme qui cherche la vérité par rapport à la religion : c' en est le fondement. C' est par cette voie qu' il faut passer pour arriver méthodiquement au pied de nos autels ; telles sont les idées qu' on en a dans l' école ; telles sont

celles que j' en avais, lorsque j' en fis dans ma thèse un éloge que M D' Auxerre aurait peut-être approuvé, s' il n' avait eu besoin d' un prétexte pour rappeler la censure des *mémoires de la Chine* d' un certain

p480

père Le Comte. C' est au jésuite Casnedi que les ouailles de M D' Auxerre ont l' obligation des belles choses qu' il a débitées sur la loi éternelle, et que je dois le reproche qu' il m' a fait d' en avoir sapé les fondements. C' est au jésuite Le Comte qu' elles doivent ce qu' il leur enseigne ici sur le théisme, et que j' ai l' obligation de ce qu' il m' impute de mal, sur le bien que j' ai dit de ce système ; nous sommes heureux en jésuites. Quoique M D' Auxerre ait toujours la vocation de jeter du ridicule sur ces bons pères, il faut convenir que cette grâce lui manque quelquefois ; sans cela, il n' aurait pas négligé quelques traits assez singuliers du jésuite Le Comte. On lit, par exemple, dans un endroit de ses mémoires, " que les chinois lui proposèrent, sur notre religion, des difficultés très-fortes, auxquelles il répondit, comme tout le monde sait ; " et dans un autre, " que ses compagnons et lui eurent envie de faire quelques miracles en débarquant ; mais qu' après y avoir sérieusement pensé, ils renoncèrent à ce projet. "

je renverrai pareillement à mon apologie les reproches des pages 174-8 ; 234-5-6-7-8-9 ; 241-2 de l' *instruction* de M D' Auxerre. On y verra si toutes les conjectures de ce prélat impitoyable sont aussi bien fondées qu' elles sont cruelles ; si j' ai anéanti les mystères, en bornant le christianisme à la loi naturelle plus développée ; si j' ai confondu la sainteté de notre culte avec les abominations de l' idolâtrie et du mahométisme, en mettant d' abord toutes les religions sur une même ligne ; si je n' ai pu dire absolument sans blasphème que tous les *religionnaires* produisaient avec trop d' ostentation leurs oracles, leurs miracles et leurs martyrs ; s' il est vrai que j' aie obscurci les principaux caractères du christianisme ; si Dom La Taste, évêque de Bethléem, M Le Rouge, docteur de sorbonne, et moi, nous avons dégradé les guérisons de Jésus-Christ en les comparant avec celles d' Esculape ; si nous avons affaibli la preuve de sa divinité, en faisant dépendre la force démonstrative de quelques-uns de ses prodiges, de leur concert avec les prophéties qui les ont annoncées ; et si j' ai ruiné l' autorité du

livres saints, en rejetant comme interpolées des chronologies qu' on regarde toutes comme corrompues. Nous avons eu, m' l' évêque d' Auxerre et moi, des procédés entièrement opposés ; lui, dans son *instruction pastorale* ; moi, dans mon apologie. J' ai regardé ces dernières accusations comme les plus importantes ; et je n' ai rien épargné pour m' en disculper : M D' Auxerre au contraire, soit qu' il ne les ait pas cru assez bien fondées, soit qu' il ait porté de leur objet un autre jugement que moi, glisse légèrement sur elles, les renferme toutes en cinq ou six pages d' un écrit qui en a plus de deux cent cinquante, et ne fait aucun effort pour me convaincre de les avoir méritées. On dirait presque que m' l' évêque d' Auxerre, sans aucun égard pour le plus ou le moins d' importance des vérités attaquées, a pensé qu' il était moins à propos d' insister sur des torts dont la faculté de théologie convenait, que de lui en chercher d' autres en me supposant de nouveaux attentats. Il m' en reproche une infinité, auxquels la sorbonne n' a fait aucune attention, et dont je n' imagine pas qu' elle eût grande peine à m' absoudre : d' un autre côté, M D' Auxerre m' absout presque de tous ceux que la sorbonne m' a reprochés ; en sorte qu' en ajoutant foi également à ces autorités qui semblent s' être réunies pour me perdre, il paraîtrait que le prélat fait assez peu de cas des griefs de la faculté, et que la faculté n' en fait aucun des siens.

17.

M D' Auxerre termine son *instruction pastorale* par une péroraison très-pathétique, dans laquelle il exhorte les pasteurs de son diocèse à s' opposer de toute leur force à l' incrédulité et à ses progrès. Je n' ai garde de blâmer ce zèle. Je voudrais que la voix en retentît dans toutes les parties de l' église, suspendît la fureur des hérétiques qui la déchirent, et réunît les efforts des fidèles contre le torrent de l' impiété. Mais comment un bonheur si grand, si longtemps attendu, pourra-t-il arriver ? L' appelant reconnaîtra-t-il enfin que son inflexible opposition aux décrets de l' église, que les troubles qu' il a fomentés de toutes parts, et que les disputes qu' il nourrit depuis quarante ans et davantage, ont fait plus d' indifférents, plus d' incrédules

que toutes les productions de la philosophie ? Se soumettra-t-il ? Mettra-t-il son front indocile dans la poussière, et se repentira-t-il ? ô cruels ennemis de Jésus-Christ, ne vous lasserez-vous point de troubler la paix de son église ? N' aurez-vous aucune pitié de l' état où vous l' avez réduite ? C' est vous qui avez encouragé les peuples à lever un oeil curieux sur les objets devant lesquels ils se prosternaient avec humilité ; à raisonner, quand ils devaient croire ; à discuter, quand ils devaient adorer. C' est l' incroyable audace avec laquelle vos fanatiques ont affronté la persécution, qui a presque anéanti la preuve des martyrs. L' impie les a vus se réjouir des châtiments que l' autorité publique leur infligeait, et il a dit : *un martyr ne prouve rien ; il ne suppose qu' un insensé qui veut mourir, et que des inhumains qui le tuent* . C' est le spectacle abominable de vos convulsions qui a ébranlé le témoignage des miracles. L' impie a vu dans la capitale du royaume, au milieu d' un peuple affairé, dans un temps où le préjugé n' aveuglait pas, vos tours de force érigés en prodiges divins, vos prestiges regardés, crus et attestés comme des actes du tout-puissant, et il a dit : *un miracle ne prouve rien ; il ne suppose que des fourbes adroits et des témoins imbéciles* . Malgré l' atteinte que le protestant avait donnée aux choses saintes et à leurs ministres, il restait encore de la vénération pour les unes, du respect pour les autres : mais vos déclamations contre les souverains pontifes, contre les évêques, contre tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique, ont presque achevé d' avilir cette puissance. Si l' impie foule aux pieds la tiare, les mitres et les crosses, c' est vous qui l' avez enhardi. Quelle pouvait être la fin de tant de libelles, de satires, de nouvelles scandaleuses, d' estampes outrageantes, de vaudevilles impies, de pièces où les mystères de la grâce et la matière des sacrements sont travestis en un langage burlesque, sinon de couvrir d' opprobre le dieu, le prêtre et l' autel, aux yeux même de la plus vile populace ? Malheureux ! Vous avez réussi au delà de votre espérance. Si le pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les simples fidèles, toute l' église ; si ses

p483

mystères, ses sacrements, ses temples, ses cérémonies, toute la religion est descendue dans le mépris ; c' est votre ouvrage. Mes yeux ne seront plus témoins de ces maux ; mais

mon coeur ne cessera pas d' en gémir : éloigné de l' église par la distance des lieux, j' y serai toujours présent en esprit ; et tous les moments de ma vie seront consacrés à la pratique de ses préceptes et à la défense de ses dogmes. J' habite une contrée où la vérité peut *aussi* s' exprimer sans contrainte, et où il me sera permis, sans danger pour ma liberté, pour mon repos et pour ma vie, d' employer, en faveur de ma religion, les armes que je croirai les plus redoutables à ses ennemis. Qu' on soit donc satisfait ou non de mon apologie ; qu' on y réponde, ou qu' on n' y réponde pas, je ne perdrai plus de temps à me justifier d' une faute que je n' ai point commise. J' en ai trop fait pour moi-même, qui me suis témoin de mon innocence ; j' en ai fait assez pour mes amis, à qui mes sentiments sont connus, et qui ont été cent fois les témoins de mon attachement au christianisme et à ses devoirs ; je ne dois rien aux indifférents ; je n' estime pas assez mes ennemis, pour espérer quelque chose des raisons qui me resteraient à leur dire. J' aurai beau faire, la sorbonne ne reviendra jamais de ses injustices ; m' l' archevêque de Paris ne rétractera pas son mandement ; le parlement ne rougira pas de son décret ; m' l' évêque d' Auxerre mourra dans ses préjugés ; aucun de ces fougueux ecclésiastiques qui ont porté l' alarme et le scandale de toutes parts ne confessera son ignorance et son indiscretion ; et ces jésuites, qui n' ont été si ardents à montrer leur zèle, que parce qu' ils n' ont vraiment point de zèle, et qui n' ont crié les premiers et si haut, que parce que n' étant point offensés, ils devaient d' autant plus se hâter de le paraître, quitteront-ils pour moi ce masque de fer qu' ils portent depuis si longtemps, qu' il s' est pour ainsi dire identifié avec leur visage ? J' ai vu que l' état de tous ces gens était désespéré, et j' ai dit : je les oublierai donc ; c' est le conseil de ma religion et de mon intérêt ; je me livrerai sans relâche au grand ouvrage que j' ai projeté ; et je le finirai, si la bonté de Dieu me le permet, d' une manière à faire rougir, un jour, tous mes persécuteurs. C' est à la tête d' un pareil ouvrage, que ma défense aura bonne grâce :

p484

c' est au devant d' un traité sur la vérité de la religion, qu' il sera beau de placer l' histoire des injustices criantes que j' ai souffertes, des calomnies atroces dont on m' a noirci, des noms odieux qu' on m' a prodigués, des complots impies dont on m' a diffamé, de tous les maux dont on m' a accusé, et de tous ceux qu' on m' a faits. On l' y trouvera donc,

cette histoire ; et mes ennemis seront confondus ;
et les gens de bien béniront la providence qui m' a
pris par la main, dans le temps où mes pas
incertains erraient à l' aventure, et qui m' a conduit
dans cette terre où la persécution ne me suivra pas.

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)